

## Introduction

Le terme d'équipement peut être défini comme « l'ensemble des matériels et installations constituant l'infrastructure nécessaire au développement d'un pays, d'une région ou d'une activité donnée 1 ».

### **Définition de la notion équipement**

Ses définitions font appel à un registre tantôt organiciste, et tantôt machiniste. Dans le domaine technique, la notion d'équipement désigne ainsi l'« ensemble des accessoires ou des dispositifs auxiliaires nécessaires au bon fonctionnement d'un instrument, d'une machine ou d'une installation industrielle 2 ». Ces différentes définitions tendent { présenter l'équipement comme un outil nécessaire au bon fonctionnement de la ville ; comme un organe indispensable à sa survie. En biologie, un organe est un « ensemble de tissus concourant à la réalisation d'une fonction physiologique. Certains organes assurent simultanément plusieurs fonctions, mais dans ce cas, une fonction est généralement associée à un sous-ensemble de cellules. Le niveau d'organisation supérieur à l'organe est le système, qui remplit un ensemble de fonctions complémentaires, et le niveau d'organisation inférieur à l'organe est le tissu 3 ». Le parallèle avec cette notion d'organe nous semble intéressant car il permet d'introduire { la fois les notions d'échelle (du tissu, de l'organe, du corps) et de fonction. En ce sens, l'équipement semble bel et bien être { la ville ce que l'organe est au corps : un appareil destiné à remplir une, voire plusieurs fonctions spécifiques et nécessaires au bon fonctionnement du corps.

Cependant, précisons d'emblée que dans le domaine de l'aménagement, l'acception du terme « équipement », relativement floue et subjective, a beaucoup évolué au cours du temps, et demeure bien moins précise que celle du terme « organe » dans le domaine médical. Au cours de l'histoire, ce terme a en effet progressivement englobé des éléments toujours plus nombreux et diversifiés, allant de l'artisanat (tels que le forgeron ou le charron au Moyen-âge) aux infrastructures lourdes (équipements routiers et ponts). Peu à peu se sont en plus vus rassemblés sous cette même étiquette l'offre d'équipements de première nécessité (commerces par exemple) aussi bien que celle d'équipements de loisirs ou de confort, qu'ils soient publics ou privés, relevant de la proximité ou d'un rayonnement plus large 4.

Ainsi au cours des siècles, { mesure que le nombre et les types d'équipements croissaient, le concept même d'équipement a ainsi beaucoup évolué, englobant toujours un spectre plus ou moins large de fonctions plus ou moins nécessaires au bon fonctionnement de la société.

1 Source: Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Url : [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)

2 Ibid.

3 Source: Encyclopédie Wikipedia, « Organe », consulté le 10/03/13. Url: [fr.wikipedia.org/wiki/Organe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Organe)

4 IAU, Equipements et services : la métropole au quotidien, Les cahiers de l'IAU n°157, Janvier 2011, p.8. 1 Source: Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL). Url : [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)

2 Ibid.

3 Source: Encyclopédie Wikipedia, « Organe », consulté le 10/03/13. Url: [fr.wikipedia.org/wiki/Organe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Organe)

4 IAU, Equipements et services : la métropole au quotidien, Les cahiers de l'IAU n°157, Janvier 2011, p.8.

Au XIX<sup>ème</sup>, on assiste à un transfert de notions, de modèles et de techniques du territoire vers la ville. La notion de réseau figure parmi ces notions. Elle s'impose lorsqu'il s'agit de penser le système dans sa globalité. La notion de réseau conduit à dissocier l'ancien idéal de régularité géométrique de la régulation des flux qui constitue désormais le véritable objectif de l'aménagement des équipements. Cette entreprise de standardisation trouve sa contrepartie dans l'attention que continuent à porter les ingénieurs aux déterminations locales. Une telle attention s'explique en partie par un contexte technologique encore très traditionnel qui rend l'aménageur tributaire du site et de ses ressources. L'une des conséquences de la première révolution industrielle sera précisément d'émanciper l'art de l'aménagement des contraintes locales. Avec la révolution industrielle apparaissent également la multiplication des équipements de proximité et la mise en place d'un nouveau rapport au temps qui va bousculer le rapport à l'espace et donc la répartition des équipements. Ainsi les équipements changent peu de nature et la distinction entre public et privé, entre équipements de proximité et infrastructures, est de plus en plus forte.

La nouvelle organisation administrative issue de la Révolution entraîne la création de tout un réseau d'équipements publics (préfectures, mairies...), mais aussi privés (commerces, postes...), liés au découpage administratif (1790). Les équipements ne cessent de se développer, pour se rapprocher du service collectif ou à la personne. Ils reposent sur la définition de « besoins » plus ou moins normés. Cette notion de besoin pour programmer des équipements sera quasiment absente lors de la période de l'entre-deux-guerres en France. Cette notion de besoin pour programmer les équipements sera quasiment absente durant l'entre deux guerre en France. Durant cette période la réflexion urbanistique a essentiellement porté sur l'offre en logements et la maîtrise de la croissance urbaine. L'urbanisation s'est développée dans le désordre ou sous contrôle de la puissance publique : les lotisseurs privés ont urbanisé des milliers d'hectares de banlieue parisienne sans concertation et sans cadre réglementaire, conduisant à la réalisation d'immenses zones pavillonnaires sans voirie, infrastructures ou équipements et commerces.

À l'opposé, et au cours de la même période, la réalisation des cités-jardins est promue par les sociétés HBM 7. Elle est organisée et encadrée par l'État au moyen de fonds publics et de plans concertés. Les cités-jardins sont installées à proximité immédiate de grandes agglomérations (Rennes, Paris...) et des équipements et services communs y sont toujours prévus. Ces équipements publics (parcs, galeries de commerces, lieux culturels) sont situés au

centre-ville comme en témoignent les exemples de Stains et Suresnes. En un sens, elles reprennent le modèle antique de scénographie urbaine.

Ainsi l'évolution de la notion d'équipement en parallèle à celle de territoire montre bien le lien étroit qui existe entre ville, habitants et équipements. Il n'y a pas de ville sans équipements contribuant au service de tous. Ce rapide survol historique des équipements montre que, dès l'origine, les questions actuelles sont déjà posées : le partage entre les intérêts publics et privés, le financement, le rapport au temps et à l'espace. Mais, au-delà de cette constatation, la principale leçon est celle du lien étroit et de la forte interaction qui existent depuis toujours entre la ville et les équipements.

La place des équipements dans l'urbanisme fonctionnaliste : le cas de Brasília

Durant l'entre-deux-guerres les CIAM et la charte d'Athènes vont conduire à la mise en place de la ville fonctionnelle délimitant 4 fonctions urbaines (vie, travail, loisir et circulation) spatialisées grâce au concept de zonage. A Brasília, l'urbaniste Lucio Costa a imaginé des quartiers résidentiels qui sont fonctionnels et auto-suffisants : centres commerciaux, écoles et parcs sont à proximité. Ici la notion de besoin est normée et, comme pour la cité radieuse à Marseille, l'intégration d'équipements publics aux superquadras permet de créer une microsociété.



Figure 1 - Vue aérienne d'une superquadra à Brasília

Dans l'urbanisme fonctionnaliste, pour Le Corbusier, l'aspect communautaire apparaissait comme fondamental et les équipements prenaient naturellement place au coeur de cette microsociété. Cette démarche n'est pas sans rappeler celle que Charles Fournier avait choisie

pour ses phalanstères un siècle plus tôt. Dans cette démarche, l'équipement collectif répondait { un idéal communautaire, social, accessible à tous.

Pourtant, le cas de Brasília nous enseigne autre chose. En réalité, le zonage de la ville a été poussé { l'extrême et les superquadras sont des quartiers monofonctionnels. Le quartier des hôtels, des commerces, des ministères sont juxtaposés et la notion de proximité est discutable quant on sait qu'une avenue moderne { Brasilia peut faire 1km de large, la notion d'échelle est ici déformée par une approche moderne de la ville qui doit se parcourir en voiture.

### **ÉQUIPEMENTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Des logiques publiques régissent les équipements d'intérêt général (écoles, gares, hôpitaux ou musées). L'implication des institutions publiques dans la construction des équipements collectifs a toujours été très importante en France mais atteint son paroxysme avec les besoins de reconstruction d'après guerre.

Des normes d'équipements sont élaborées : la « grille Dupont » de 1959 définit des normes et des ratios d'équipements devant accompagner la construction de logements et être répartis selon l'importance de plusieurs échelons urbains : l'unité résidentielle, le voisinage 8 et le quartier. Cette grille sera actualisée { plusieurs reprises en s'appuyant sur des enquêtes auprès des ménages pour définir les normes de besoins. Ainsi entre 1960 et le milieu des années 1970, l'État avait pour volonté première le développement et la réalisation d'équipements collectifs d'accompagnant le logement. Initiés ou impulsés par l'État ces équipements collectifs d'accompagnement s'appuyaient sur la croissance économique de ces années. La répartition sur le territoire répond { des notions de grille d'équipements. C'est la loi du nombre qui est alors reine et les équipements suivent trois principes fondamentaux :

- ✓ La simplicité : a une problématique est associé un équipement propre : l'école pour l'éducation, le gymnase pour le sport, l'hôpital pour la santé.
- ✓ L'équivalence : il existe une égalité absolue entre les équipements français. Une école équivaut à une autre école, une salle de sport à une autre salle de sport, etc. Ce principe est accentué par l'existence de norme et d'expertise nationale très précise.
- ✓ L'existence : l'important est qu'un équipement existe pour un nombre d'habitant donné, peu importe sa situation

Le modèle de grille d'équipements à l'étranger

Ce modèle de répartition des équipements selon une grille rationnelle existe également à l'étranger. Ainsi, en Angleterre, la base de l'urbanisme des villes-nouvelles est l'unité de voisinage. Importée au cours des années 1930 des États-Unis, l'unité de voisinage constitue

un instrument de planification urbaine permettant de dimensionner un quartier en prenant en compte les fonctions liées à la vie quotidienne. Dans les villes nouvelles anglaises, l'unité de voisinage comprend environ 5 000 habitants. La ville est constituée d'unités juxtaposées qui forment chacune un tout. Chaque unité de voisinage possède des écoles primaires et secondaires, un centre médico-social, un petit centre commercial (boulangerie, épicerie, pharmacie...), une église et une maison commune servant à la fois de salle de réunion, de théâtre ou de cinéma.

Au centre de l'agglomération, formée des unités de voisinage, sont situés les équipements collectifs plus importants : mairie, et autres bâtiments administratifs, banque, poste, restaurants, commerces nombreux, théâtres, cinémas.



Figure 2 - Crawley, ville nouvelle Anglaise